

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**PREAMBULE.** La société 100%coton est une SARL au capital de 7 500€, dont le siège social est sis rue de la Prade, ZI Sud, Laverune, immatriculée au RCS MONTELLIER N°494019458, SIRET 49401945800012, N° TVA FR42494019458, APE 744B. L'offre de 100%coton ne s'adresse qu'à des professionnels. Les dispositions légales relatives à la vente aux particuliers ne sont donc pas applicables. Les présentes conditions de vente sont applicables à l'ensemble des clients de 100%coton, sauf convention contraire.

## 1. Formation du contrat.

La commande passée à 100%coton engage le client à compter de son accord donné sur le devis. Les présentes conditions générales de vente étant annexées au devis, celles-ci sont réputées lues & approuvées par le client qui le valide.

## 2. Prix et port

Les prix des produits & prestations réalisés par 100%coton, dépendant des quantités, tailles, contraintes techniques, fluctuation des coûts des matériaux, devises, font l'objet de devis personnalisés établis pour la commande spécifique. Seuls les tarifs indiqués au devis établi pour le client tiennent lieu de proposition commerciale ferme, et ce pendant la durée de validité portée au devis.

Les frais de port sont facturés en sus, sauf dispositions contraires précisées au devis. Le prix du port des marchandises délivrées par 100%coton, étant soumis aux fluctuations des coûts du transport du fait notamment des compagnies, du poids des marchandises, du lieu de livraison, fait partie intégrante du devis personnalisé.

## 3. Délais de livraison.

§1. Les délais habituels de livraison au client de 100%coton sont de 4 semaines pour l'essentiel de ses supports. Ces délais ne sont donnés qu'à titre indicatif, aucune pénalité ne saurait être appliquée s'ils venaient à être dépassés.

Sauf disposition contraire apposée au devis par le client et contractualisant la date limite de réception des produits, 100%coton ne s'engage en aucun cas sur une date ou dans un délai précis de livraison des produits. En tout état de cause, 100%coton ne pourrait être tenue pour responsable des retards ou erreurs de livraison du fait du transporteur. 100%coton s'engage cependant à effectuer tout effort nécessaire afin que son client soit livré dans les meilleurs délais et s'adresse, pour le transport de ses marchandises, à des compagnies de transport notoirement connues.

§2. En tout état de cause, aucun engagement sur un délai de livraison ne pourra être pris tant que la commande n'aura pas été validée et acceptée par la société 100%coton. La date de validation correspond au 1er jour ouvré suivant la réception par 100%coton de tous les éléments ci-dessous :

- le(s) devis portant tampon ou signature de la société cliente (ou du mandataire désigné comme tel à 100%coton) et mention « bon pour accord »

- le(s) Bon A Tirer, pour chacun des supports différents à réaliser, portant tampon ou signature de la société cliente (ou du mandataire désigné comme tel à 100%coton) et mention « bon pour accord », ou par email valide ou serveur ftp le fichier réalisé par le client ou son partenaire au format exigé comportant le visuel prêt à imprimer.

- l'adresse physique de livraison, ainsi que l'adresse de facturation.

- le versement d'un acompte correspondant au minimum à 30% du montant total de la commande, sauf autres conditions de paiement accordées expressément par 100%coton au client.

§3. 100%coton se réserve en tout état de cause la possibilité de refuser de valider, ou de valider sous réserve, une commande qu'elle estimera ne pas être en mesure de réaliser, notamment pour des raisons techniques ou de délai. Elle en avisera le client. 100%coton ne pourra pas être tenu responsable d'un retard ayant pour origine la remise tardive, incomplète ou non conforme d'informations devant lui être fournies par le Client, ou la survenance d'un cas de force majeure telle que définie à l'art. 6 des présentes conditions générales de vente.

## 4. Livraison- réception.

Toute réclamation pour non-conformité, ou manquant à la livraison, devra être transmise à 100%coton dans les 48H suivant l'émargement du bon de livraison, avec copie des réserves faites au transporteur. A défaut, aucune réclamation ne sera prise en compte. Le transfert de risques s'opère au départ des marchandises.

## 5. Limitation de responsabilité.

Les besoins que le Client n'a pas exprimés ou a exprimés au-delà de la validation de sa commande ou dans lesquels il a persisté malgré les réserves émises par 100%coton, sont exclus du champ de la responsabilité de cette dernière.

La non-conformité aux devis et BAT validés, l'impossibilité d'user ou bénéficier des prestations réalisées, produits fabriqués ou imprimés, à partir d'informations ou fichiers erronés, incomplets ou non conformes aux demandes formulées par 100%coton, est exclue du champ de sa responsabilité. 100%coton s'engage, au titre d'une obligation de moyens, à effectuer l'ensemble des prestations qui lui sont confiées conformément aux règles de l'art et aux usages de la profession, sous réserve du bon accomplissement par le Client de ses propres obligations. En aucun cas, la Société 100%coton n'est responsable des dommages indirects ou imprévisibles subis par le Client, tel tout préjudice financier ou commercial, perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de données, de commande ou de Client, ainsi que toute action dirigée contre le Client par un tiers. 100%coton ne pourra être tenu pour responsable d'aucun préjudice ou dommage au titre de l'utilisation des résultats des prestations par le Client. En tout état de cause, si la responsabilité de 100%coton était engagée au titre du contrat pour les dommages directs subis par le Client, le droit à réparation de ce dernier serait limité, toutes causes confondues, au montant dû par le Client pour les prestations tel que précisé au devis. La présente clause survivra en cas de résolution judiciaire du contrat, y compris résolution totale prononcée aux torts exclusifs de 100%coton.

## 6. Force majeure.

Il est expressément prévu que 100%coton n'est pas responsable des dommages, retards ou manquements dans l'exécution du contrat causés par des événements échappant à son contrôle raisonnable, ou ne résultant pas de sa faute ou sa négligence. De tels actes ou causes comprennent, sans être limitatifs, les événements suivants : grève, troubles sociaux, émeute, attentat, sabotage, incendie, inondation, carence ou retard des moyens de transport ou de communication, panne d'ordinateur ou d'électricité, fait du prince dont le manquement du Client à fournir des informations nécessaires en temps utiles. La force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Si la force majeure devait perdurer plus de trois mois, il pourra être mis fin au contrat par l'une ou l'autre des Parties par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cette résiliation puisse être considérée comme fautive. Elle prendra effet à la date de réception de ladite lettre.

## 7. Paiement.

Sauf dérogation accordée par écrit par 100%coton, le Client devra verser à 100%coton, dans un délai d'une semaine suivant la validation de sa commande, un acompte minimum de 30% du montant total, le reliquat devant être payé à réception de la facture. A défaut de paiement à échéance de la facture, un intérêt de retard appliqué au montant de la facture commencera à courir, sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux appliqué sera égal au taux d'intérêt légal majoré de 7 points. Tout paiement doit être effectué soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de 100%coton, soit par virement bancaire sur le compte de la société.

## 8. Réserve de propriété.

100%coton conserve la propriété des biens vendus jusqu'à paiement intégral & effectif de leur prix. Ceux-ci devront être conservés en l'état jusqu'à parfait paiement. Dans la mesure où l'essentiel des prestations réalisées par 100%coton & ses partenaires pour la fabrication des produits, sont des prestations

immatérielles et/ou personnalisées pour chaque client, les produits ne pourront pas être revendus par la suite par 100%coton. La réserve de propriété s'appliquera donc sans préjudice du paiement par le client de la commande majorée des frais de retard.

## 9. Propriété intellectuelle & confidentialité.

Les outils ou méthodes éventuellement utilisés à l'occasion des prestations réalisées par 100%coton (et/ou ses sous-traitants) restent la propriété exclusive de 100%coton (et/ou ses sous-traitants). 100%coton (et/ou ses sous-traitants) demeure propriétaire des inventions, méthodes ou savoir-faire nés ou mis au point à l'occasion de la prestation réalisée pour son client. 100%coton (et/ou ses sous-traitants) se réserve la possibilité d'utiliser les enseignements tirés des Prestations. 100%coton conserve en totalité ses droits de propriété intellectuelle de nature patrimoniale afférents à tous les résultats des prestations sur tous territoires, produits, gabarits, méthodes, créations, simulations etc, réalisés par elle (et/ou ses sous-traitants). Le client s'interdit ainsi de communiquer à quiconque (sauf pour les besoins de la prestation en cours avec 100%coton), ou de reproduire, faire reproduire, les documents, créations, produits, gabarits, simulations, etc que lui a communiqués 100%coton ou dont il a eu connaissance à l'occasion de contact avec elle, sauf autorisation contraire formulée par écrit par 100%coton. Le client ou prospect de 100%coton se porte garant pour ses sous-traitants, partenaires ou clients afin qu'ils respectent de la même manière la propriété intellectuelle ci-dessus énoncée de 100%coton.

## 10. Autorisation pour figurer sur la liste client et publier les images des produits et événements parmi ses réalisations

Sauf à notifier le contraire à 100%coton, par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours suivants la réalisation de la prestation, le Client et ses partenaires autorisent gracieusement 100%coton à inclure son nom, sa marque et toute autre information non confidentielle sur la liste des références clients de 100%coton. Le Client et ses partenaires autorisent gracieusement 100%coton à faire apparaître notamment sur son site Internet et plaquettes commerciales, au titre de ses réalisations, les photos faites des supports réalisés pour le client ou ses partenaires, pouvant comporter son logo ou message publicitaire ou celui de ses partenaires. Le client, sauf courrier recommandé refusant à la société d'exploiter ces photos selon les conditions suscitées, garantit à 100%coton le Droit de jouissance sur ces images.

## 11. Sous-traitance

100%coton pourra librement sous-traiter tout ou partie des obligations souscrites au titre du contrat.

## 12. Garantie d'éviction

§1. Produits/prestations proposées par 100%coton au public : 100%coton déclare que les résultats des prestations qui seraient protégés par le droit de la propriété intellectuelle constituent des créations originales. Dans le cas où il aurait fait appel à des intervenants extérieurs pour réaliser tout ou partie des prestations, elle déclare avoir obtenu tous les droits & autorisations nécessaires lui permettant de réaliser la prestation qu'elle a accepté d'effectuer pour le client. Dans le cas où une interdiction serait cependant prononcée en conséquence d'une action en contrefaçon, 100%coton s'efforcera à son choix, soit d'obtenir le droit pour le Client de poursuivre l'utilisation des résultats des prestations contrefaisants, soit de remplacer la partie contrefaisante par un élément équivalent ne faisant pas l'objet d'une action en contrefaçon, soit de modifier ou proposer la modification des résultats des prestations de façon à éviter ladite contrefaçon. La présente garantie restera en vigueur pour une durée égale à 5 ans après la réalisation de la prestation. Ces dispositions fixent les limites de la responsabilité de 100%coton en matière de garantie de jouissance paisible.

§2. Produits à formes sur mesure/prestations hors gamme public ou visuels à imprimer fournis par le client ou pour son compte pour la réalisation des produits : Le client déclare que les résultats des prestations commandées à 100%coton, sur ses propres spécifications, qui seraient protégés par le droit de la propriété intellectuelle constituent des créations originales. Il déclare avoir obtenu tous les droits & autorisations nécessaires lui permettant de faire réaliser la prestation demandée à 100%coton. En conséquence, le Client garantit 100%coton contre toute action, réclamation, allégation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit de propriété intellectuelle ou industrielle, ou un acte de concurrence déloyale, sur tout ou partie des éléments fabriqués, utilisés ou plus généralement mis en oeuvre pour les besoins de l'exécution des prestations par 100%coton et mis à sa disposition à cet effet par le client (ou ses partenaires). Le client s'engage à prendre en charge les frais raisonnables de procédure, y compris honoraires d'avocat, exposés par 100%coton ainsi que les éventuelles condamnations & dommages intérêts prononcés contre elle ou ses partenaires. Dans le cas où une interdiction serait prononcée en conséquence d'une action en contrefaçon et/ou résulterait d'une transaction signée, le client devra en tout état de cause régler à 100%coton l'intégralité de la facture établie conformément à la commande initiale, même non réalisée, ainsi que les éventuelles factures émises par 100%coton pour tous frais supplémentaires engagés pour tenter de réaliser la prestation. La présente garantie restera en vigueur pour une durée égale à 5 ans après la réalisation de la prestation.

## 13. Assurance

Pour se prémunir contre les risques découlant de ses obligations, 100%coton a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable.

## 14. Loi applicable- Attribution de compétence.

Le contrat conclu entre 100%coton & ses clients est soumis au droit français. Toutes difficultés relatives à l'interprétation de celui-ci, son exécution ou expiration seront soumises, à défaut d'accord amiable, au Tribunal compétent du ressort du siège social de 100%coton, auquel les parties attribuent compétence territoriale et ceci même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur toutes conditions générales d'achat qui pourraient être communiquées par le client à 100%coton, quand bien même celles-ci stipuleraient être prépondérantes sur celles du vendeur. Sauf acceptation expresse et écrite de la part de 100%coton des conditions générales d'achat, sous la forme de validation du document énonçant ces conditions par mention manuscrite « bon pour accord » et tampon de la société, seules les conditions générales de vente restent applicables à la relation entre le client et 100%coton. A ce titre, la réalisation ou le commencement d'exécution de la prestation par 100%coton, ne peut en aucun cas, hors validation expresse dans les conditions suscitées, valoir acceptation tacite des conditions générales d'achat.

## 15. Tolérance

Les Parties conviennent que le fait, pour l'une des Parties, de tolérer une situation, n'a pour effet ni d'accorder à l'autre partie des droits acquis, ni de constituer une renonciation à faire valoir les droits en cause.

## 16. Prescription de l'action en responsabilité

A défaut pour le Client d'avoir mis en jeu la responsabilité contractuelle de 100%coton dans un délai de un an à compter de la réalisation du dommage, le Client sera réputé avoir renoncé à se prévaloir de l'éventuel manquement contractuel.

## 17. Loi « informatique & liberté »

Le traitement des données relatives aux clients & prospects de 100%coton est déclaré à la CNIL sous le N° 1267678. 100%coton conserve les coordonnées de ses prospects & clients aux fins de gestion administrative, de commande, et de leurs adresser des informations commerciales sur ses offres ou promotions notamment dans le cadre de « News letter ». En application de la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'Informatique & aux libertés, toute personne dispose du droit de s'y opposer soit en adressant à 100%coton un courrier à l'adresse de son siège social (Rue de la Prade, ZI Sud,34880 LAVERUNE), soit via le lien « se désinscrire » présent dans le corps de la News letter. 100%coton s'engage à ne transmettre à quiconque, pour en user à des fins commerciales, les coordonnées de ses clients et prospects.